



ASSEMBLÉE NATIONALE  
MARDI 13 OCTOBRE 2026



# PETIT DÉJEUNER DE RENTRÉE PARLEMENTAIRE





Charles PERRUT : Responsable Affaires publiques – 06 68 66 15 83  
cperrut@jeunes-agriculteurs.fr  
Bérénice ADELIN : Conseillère Affaires publiques – 06 85 66 45 54  
badelin@jeunes-agriculteurs.fr



## **“NOUS NE VOULONS PLUS SEULEMENT RÉPARER, NOUS VOULONS UNE VRAIE STRATÉGIE QUI PRÉPARE L’AVENIR”**

Cette rentrée 2026 a été rythmée par les annonces politiques : plans d’urgence, indemnisations, moyens supplémentaires...

Sur le papier, les réponses se multiplient. Mais sur le terrain, qu’en est-il réellement ?

Car pour les agriculteurs, cette rentrée reste particulièrement exigeante. Nous avons encore tous en tête les épisodes de sécheresse, les crises climatiques et les incendies qui ont durement touché nos exploitations cet été. Derrière chaque sinistre, ce sont des années de travail, des projets et parfois l’avenir même d’une exploitation qui sont fragilisés. De fait, ces aléas sont amenés à se répéter.

L’enjeu dépasse toutes les situations individuelles : il est collectif et doit tous nous mobiliser. C’est pourquoi Jeunes Agriculteurs reste pleinement engagé pour que les réponses apportées soient à la hauteur des besoins du terrain. Nous poursuivons notamment nos actions pour que les dispositifs d’accompagnement, et en particulier le plan CASI, répondent concrètement aux réalités vécues dans les territoires.

Mais cette rentrée, c’est aussi celle du collectif. Les conseils d’administration d’août et de septembre ont permis à notre réseau de préparer les prochaines échéances, de fixer nos priorités et de poursuivre le travail engagé au service des jeunes agriculteurs. Nous ne voulons plus seulement réparer, nous voulons une vraie stratégie qui prépare l’avenir.

Une rentrée exigeante, donc. Mais surtout, une rentrée qui nous appelle à rester combatifs, déterminés et porteurs d’espoir. Parce que face à chaque défi qui se présente, nous répondons avec résilience et détermination, afin d’offrir une véritable perspective aux jeunes et aux futurs installés.



**Jocelyn Dubost**  
**Président Jeunes Agriculteurs**

# DONNER À L'AGRICULTURE LES MOYENS DE CONSTRUIRE SON AVENIR

L'agriculture française est à un tournant. Face aux crises économiques, sanitaires et climatiques qui se succèdent, nous devons répondre à l'urgence sans sacrifier l'avenir. Le budget 2027, et les suivants, doivent protéger les trésoreries, sécuriser les exploitations et redonner des perspectives à celles et ceux qui font vivre notre agriculture.

Ces perspectives passent d'abord par une priorité : réussir le renouvellement des générations. Faciliter l'installation, l'accès au foncier et la transmission, tout en donnant à France Services Agriculture les moyens de ses ambitions, est indispensable pour permettre à une nouvelle génération de s'engager dans le métier.

Mais installer aujourd'hui, c'est aussi préparer les exploitations aux défis de demain. Face à la multiplication des aléas, nous devons renforcer nos outils de gestion des risques, adapter notre fiscalité et notre protection sociale et donner aux agriculteurs les moyens de préserver leur trésorerie lorsqu'une crise survient.



Préparer l'avenir exige également d'investir. Les projets d'avenir agricoles doivent être réellement financés pour permettre aux exploitations de s'adapter au changement climatique, de transformer leurs systèmes de production et de construire des filières résilientes et rémunératrices.

Enfin, huit ans après le vote d'EGAlim, le temps des objectifs sans conséquence doit prendre fin. La puissance publique ne peut plus s'affranchir des règles qu'elle a elle-même fixées : l'État et les collectivités doivent être exemplaires et la loi doit s'appliquer à tous, y compris à ceux qui l'imposent aux agriculteurs.

À travers nos propositions et nos amendements, nous appelons les parlementaires à faire du budget 2027 un choix politique fort : protéger ceux qui produisent aujourd'hui, permettre à une nouvelle génération de s'installer demain et donner à la France les moyens de préserver sa souveraineté agricole et alimentaire.

## **BUGDETS, INSTALLATION ET TRANSMISSION**

Réussir le renouvellement des générations nécessite de mobiliser tous les leviers de l'installation et de la transmission. D'abord, Jeunes Agriculteurs conteste la suppression par le Gouvernement, d'une dotation de 100 millions d'euros par an versée aux régions pour les agriculteurs dans le cadre du projet de loi de finances 2027. L'Etat et les Régions doivent prendre conscience qu'aucun euro ne devra manquer à l'agriculture française à l'issue de cette séquence budgétaire. Cette suppression pourrait entraîner une perte de plus de 350 millions d'euros pour les agriculteurs, au moment même où les exploitations doivent investir pour préparer leur avenir.

En parallèle, le déploiement de France Services Agriculture au 1er janvier 2027 doit disposer de moyens à la hauteur de ses ambitions :

assurer un parcours lisible et sécurisé aux porteurs de projets, accompagner les cédants, garantir l'articulation avec les aides à l'installation et préserver les financements consacrés à la promotion des métiers.

Enfin, JA demande de relancer et d'amplifier l'Initiative Nationale pour l'Agriculture Française (INAF), pilotée par le Fonds européen d'investissement, afin de faciliter l'accès au crédit des exploitations agricoles. Son principe est particulièrement efficace : mobiliser de l'argent public pour garantir les prêts accordés par les banques et ainsi émultiplier les capacités d'investissement des agriculteurs.

Jeunes Agriculteurs demande deux mesures complémentaires pour lever les freins à l'installation.

D'abord, restaurer l'attractivité du bail rural en portant de 30 % à 50 % l'abattement forfaitaire sur les revenus fonciers pendant cinq ans lorsqu'un propriétaire loue à un jeune agriculteur. Alors que le rendement locatif du foncier agricole est passé de 3,5 % à 2,7 % en dix ans, il est indispensable de redonner de l'intérêt à la mise à bail pour faciliter l'accès au foncier.

JA demande également de corriger la jurisprudence du Conseil d'État qui conduit à imposer les nouveaux associés sur des plus-values constituées avant leur entrée dans la société. Un jeune ne doit être imposé que sur la quote-part des plus-values générées depuis son installation. Cette évolution permettrait également de faciliter les transmissions progressives et partielles d'actifs, déterminantes pour renouveler les générations.

Ces deux mesures répondent à une même ambition : faciliter l'accès au foncier et garantir une fiscalité juste pour permettre aux jeunes de s'installer et aux cédants de transmettre.

Jeunes Agriculteurs demande deux évolutions fiscales majeures pour faciliter et encourager la transmission aux jeunes. Permettant d'assouplir l'article 151 septies A en portant de 24 à 36 mois le délai de cessation d'activité et en permettant au cédant de conserver temporairement une participation minoritaire d'accompagnement sans perdre le bénéfice de l'exonération. L'objectif est clair : permettre une transmission progressive des exploitations et favoriser l'accompagnement du jeune, plutôt que d'imposer une rupture brutale entre cédant et repreneur.

JA demande également d'adapter le régime d'exonération prévu à l'article 238 quindecies, en portant le seuil d'exonération totale de 500 000 € à 1 million d'euros et le seuil d'extinction progressive de 1 à 1,5 million d'euros.

Cette évolution doit s'accompagner d'une clarification du traitement des cessions de matériel agricole, qui doivent relever des plus-values professionnelles et non être assimilées à du chiffre d'affaires récurrent, ainsi que d'une adaptation du régime pour les jeunes installés en société depuis moins de cinq ans, afin qu'ils ne soient pas imposés sur des plus-values constituées avant leur arrivée.

Enfin, Jeunes Agriculteurs demande le financement effectif de l'aide au passage de relais prévue par la loi d'orientation agricole de 2025. Ce dispositif doit permettre aux agriculteurs de transmettre jusqu'à cinq ans avant leur retraite, avec une allocation d'environ 1 200 € par mois et la prise en charge des cotisations MSA. Prévue pour 2026 mais toujours non opérationnelle, cette aide doit être financée dans le PLFSS et mise en œuvre dès cette année, afin de faciliter la transmission aux jeunes tout en garantissant une sortie digne aux cédants.



# ANTICIPER LES FUTURES CRISES AGRICOLES

Jeunes Agriculteurs demande de renforcer dès aujourd'hui la résilience des exploitations face à la multiplication des crises climatiques, sanitaires et économiques. Le plan CASI d'1 Md€ est très loin de compenser l'ensemble des pertes. JA demande donc de le compléter par des mesures immédiates de trésorerie : prêts à taux zéro, soutien renforcé sur le GNR, reports d'échéances bancaires et moyens supplémentaires pour l'adaptation et l'investissement, tout en préservant les acquis fiscaux récents.

Cette réponse doit s'accompagner d'outils pérennes pour anticiper les crises. JA demande de renforcer la Déduction pour Épargne de Précaution, en relevant ses plafonds, en l'adaptant aux différents aléas et en l'ouvrant aux sociétés à l'IS. Dans la même logique, l'abattement JA doit être ouvert aux jeunes exerçant en société à l'IS, afin que leur statut juridique ne pénalise pas leur installation. Une crise ne doit pas non plus fragiliser l'exploitation pour les années suivantes. JA demande de neutraliser la campagne 2026, puis toute année reconnue comme sinistrée, dans le calcul des références de l'assurance récolte, de l'ISN et de l'assurance prairie. En cas de circonstances exceptionnelles, JA propose également de pouvoir suspendre temporairement certaines redevances, notamment celles liées aux pollutions diffuses et à l'eau, et de geler l'indice des fermages, afin de préserver immédiatement la trésorerie.

Enfin, JA demande de mieux accompagner les agriculteurs dans leur engagement et face aux difficultés du quotidien. Cela passe par l'extension des crédits d'impôt aux adjoints au maire et aux exploitants en allocation longue durée, afin de faciliter l'engagement citoyen et le recours au remplacement. Cela passe enfin par des mesures immédiates sur les cotisations MSA dès 2026. Alors que le calcul des cotisations sur les revenus de l'année en cours (année N) ne sera possible qu'à partir de 2027, JA demande de lever exceptionnellement le délai de 6 ans qui bloque les exploitants ayant dénoncé une option annuelle antérieurement.

Actuellement, quiconque se retire d'une option N-1 doit attendre 6 ans avant de pouvoir réopter. Suspendre ce délai pour 2026 uniquement permet aux exploitants affectés par la sécheresse de réopter immédiatement, ajuster leur assiette de cotisations au réel, et libérer de la trésorerie sans attendre.



# FINANCER LES PROJETS D'AVENIR AGRICOLE ET PROTÉGER LE REVENU

Jeunes Agriculteurs demande de sécuriser les financements nécessaires aux projets d'avenir agricole. Face au changement climatique, toutes les filières ne pourront pas continuer à produire demain dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui.

Il faut permettre aux agriculteurs d'anticiper ces transformations, d'adapter leurs outils de production et, lorsque cela est nécessaire, de diversifier ou de faire évoluer leurs productions. JA demande ainsi de relever le suramortissement de 40 % à 50 % et de l'étendre aux matériels d'irrigation et d'adaptation climatique, afin d'encourager les investissements qui sécurisent l'avenir des exploitations. Mais le levier fiscal ne suffira pas : des financements dédiés doivent accompagner les projets d'avenir agricole, particulièrement pour les jeunes dont les capacités d'investissement sont plus contraintes. Pour dégager de nouveaux moyens, JA propose la création d'une contribution de solidarité assise sur la restauration hors domicile, très faible mais appliquée largement, dont les recettes seraient directement consacrées au financement des projets collectifs d'avenir agricole.

JA propose également une majoration de la taxe d'aménagement pour les grands data centers et entrepôts logistiques consommant des espaces agricoles et forestiers, les bâtiments agricoles étant explicitement exclus. Cette mesure permettrait à la fois de préserver le foncier agricole et de faire contribuer les projets les plus consommateurs d'espace au financement de l'adaptation de notre agriculture.

Ces financements doivent être complétés par un soutien direct aux exploitations.

JA demande ainsi la création d'un Crédit d'impôt pour la transition agricole (CITA) couvrant 30 % des dépenses engagées dans un projet d'avenir agricole, dans la limite de 20 000 € par an et par exploitation, avec un remboursement immédiat pour les jeunes installés depuis moins de cinq ans. Conditionner cette aide à un projet d'avenir permet de concentrer les moyens publics sur les investissements qui préparent réellement l'exploitation aux enjeux de demain, tout en protégeant la trésorerie des jeunes installés.



Enfin, financer la transformation des exploitations n'a de sens que si des débouchés sont garantis aux productions qui en résultent. JA demande donc le respect effectif d'ÉGALIM par l'État et les collectivités, avec une responsabilisation financière progressive des collectivités qui ne respectent pas leurs obligations et une transparence annuelle de l'État sur ses propres résultats. On ne peut pas demander aux agriculteurs d'investir pour transformer leurs exploitations sans mobiliser parallèlement la commande publique pour soutenir les filières agricoles françaises.



## **DEMAIN, DÉFENDRE UNE PAC À LA HAUTEUR DE NOS AMBITIONS**

Les choix portés dans le PLF et le PLFSS 2027 doivent permettre de répondre aux urgences tout en préparant l'avenir. Mais cette ambition doit nécessairement se prolonger au niveau européen, alors que se dessinent le prochain cadre financier pluriannuel et la PAC post-2027.

Pour Jeunes Agriculteurs, une exigence doit guider les négociations : garantir à la France un budget agricole maintenu au minimum à son niveau actuel, en tenant pleinement compte de l'inflation. Dans le scénario que nous estimons aujourd'hui le plus favorable, l'agriculture française pourrait encore perdre 13 % des crédits qui lui sont consacrés lors de la prochaine programmation. Une telle diminution serait incompatible avec les défis que nous demandons aux agriculteurs de relever.

Les prochains mois seront donc déterminants. La capacité de la France à préserver les moyens européens consacrés à son agriculture conditionnera directement notre capacité à rester une grande puissance agricole.

Jocelyn Dubost  
président Jeunes Agriculteurs

Retrouvez notre Livre blanc "Aléas  
climatiques : choisir le sursaut pour  
éviter le déclin"



# PARCE QUE **DEMAIN** SE CONSTRUIT AUJOURD'HUI



Jeunes Agriculteurs  
29 rue d'Astorg - 75008 Paris  
[jeunes-agriculteurs.fr](http://jeunes-agriculteurs.fr)